

de Crau qui se trouvent dans le même étang, sont, par leur nature quartzeuse, à l'abri des influences de l'Algue calcivore. Cependant, j'en rencontrai quelques-uns dont la surface était assez profondément vermiculée ; mais, après cassure et examen, il se trouva que le côté attaqué était, par suite de son séjour dans l'étang, encroûté d'un faible dépôt calcaire, et que cette croûte était seule attaquée par l'*Euactis*.

M. Roze, secrétaire, présente à la Société, de la part de M. L. Marcilly, des échantillons (destinés à l'herbier de la Société) d'*Orchis brevicornis* Viv. et d'*Aristolochia pallida* Willd. Il donne ensuite lecture d'une note sur ces plantes, qui en accompagnait l'envoi.

SUR DEUX ESPÈCES A AJOUTER A LA FLORE FRANÇAISE, par **M. L. MARCILLY**.

(Nice, 30 octobre 1869.)

ORCHIS BREVICORNIS Viv. ex spec. in herb. Webb; *Fl. ital. fragm.* in *Ann. bot.* II, p. 184, et *Fl. ital. fragm.* ed. 2, p. 12. Parlatores *Fl. ital.* t. III, p. 505. — Icones : Viv. loc. cit. tab. 12, f. 2 ; Rchb. fil. *Orch.* tab. 284, f. 1 et tab. 509.

Divisions extérieures du périgone : ovales-lancéolées, obtuses, 3-nerviées, brun-violet à l'extérieur, verdâtres à l'intérieur ponctué de brun ; d'abord conniventes en casque, les 2 latérales se relevant ensuite.

Divisions intérieures : verdâtres, lavées de brun, obscurément 1-nerviées, ovales-lancéolées, obtuses, dressées, un peu plus étroites et plus courtes que les extérieures.

Labelle : blanchâtre à la base, rose sur le surplus ; ponctué de violet, trilobé ; sinus peu profond, placé vers le tiers inférieur du labelle, qui, d'abord étalé, se plie dans son milieu, de manière que les deux moitiés soient parfaitement adossées ; lobe moyen émarginé ; lobes latéraux arrondis, crénelés.

Éperon : rose, ponctué de violet à l'intérieur, conique, obtus, descendant, atteignant les $\frac{3}{5}$ ^{es} de la longueur de l'ovaire.

Bractées : lancéolées-aiguës, brun violet lavé de vert, 3-5-nerviées, les 2 inférieures atteignant la longueur de l'ovaire, et les autres, au plus les $\frac{3}{5}$ ^{es} de cette longueur.

Ovaire : fortement tordu en spirale, brun violet pendant l'anthèse.

Gynostème : très-court, muni au sommet d'une petite pointe obtuse.

Épi : cylindrique, assez serré ; de 5 à 15 fleurs.

Feuilles : 5 à 7, dressées, d'un vert clair, luisant, comme vernissées, en cuiller ; les inférieures presque spatulées ; les supérieures ovales-lancéolées, acuminées, rougeâtres à l'extrémité supérieure.

Tige : de 25 à 30 centimètres de hauteur, épi compris ; brun violet à partir de la pointe de la feuille la plus élevée ; vert clair inférieurement.

Bulbes : 2, ovoïdes, sessiles, de grosseur moyenne.

Floraison : du 15 mai au 15 juin (quinze jours environ après celle de l'*O. mascula* dans la même localité).

Habitat : forêt de Funeiret (commune du Mas, arrondissement de Grasse). — Futaie de hêtres et pins silvestres, occupant des versants abrupts exposés au nord ; altitude : 13 à 1400 mètres.

Cette Orchidée est indiquée par Viviani aux environs de Nice, où elle ne paraît pas avoir été retrouvée, et dans les lieux herbeux des collines de la région des oliviers de la rivière de Gênes.

Les versants sur lesquels nous l'avons récoltée (les 14 mai 1867 et 31 mai 1869), et qui réunissent la chaîne de Bleine à celle du Cheiron, ont une altitude beaucoup plus considérable que celle des stations désignées par Viviani, et leur végétation est presque exclusivement alpine.

La commune du Mas appartenait au département du Var avant l'annexion ; notre plante est donc bien française, ainsi que l'*ARISTOLOCHIA PALLIDA* Willd. (*Aristolochia rotunda* β . Linn. et All. pro parte).

Cette dernière n'est mentionnée dans aucune flore française : M. Ardoino, dans sa *Flore des Alpes-Maritimes* publiée en 1867, la signale comme très-rare, et la seule station qu'il précise appartenait à l'ancien comté de Nice.

L'aire qu'elle embrasse occupe, sur 20 kilomètres environ de l'est à l'ouest et sur 10 du nord au sud, les versants nord et sud du massif de montagnes que domine le Cheiron, et nous l'avons vue ou récoltée en 1868 et 1869 sur les territoires des communes de Coursegoules, de Roquesteron-Grasse et d'Andon.

Nous l'avons également retrouvée en mai 1869 dans l'Estérel, non loin de la gare d'Agay (Var). C'est seulement dans cette dernière station que nous en avons pu atteindre le tubercule, de forme sphérique, comme celui de l'*Aristolochia rotunda*, tubercule qui manque à l'échantillon ci-joint, que nous offrons pour l'herbier de la Société botanique, avec un spécimen de l'*Orchis brevicornis*.

M. C. Roumeguère adresse également pour l'herbier de la Société des échantillons de trois Mousses nouvelles, dont il a donné la description dans son ouvrage intitulé : *Bryologie du département de l'Aude*.

M. le Président adresse des remerciements, au nom de la Société, à MM. Marcilly et Roumeguère.

M. Pérard présente à la Société le travail suivant, qui commence une nouvelle série formant le complément de ses précédentes communications sur la flore de l'arrondissement de Montluçon :